Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET 2005

La Commission des finances soutient les choix du Conseil d'Etat et propose des économies supplémentaires

La Commission des finances du Grand Conseil a terminé hier soir ses travaux sur le projet de budget de l'Etat de Vaud pour l'année 2005. Elle l'a adopté et recommande au Grand Conseil d'en faire de même. Elle a validé la quasi-totalité des choix présentés par le Gouvernement. Par voie d'amendements ciblés, la commission propose de ramener à 82'644'900 francs le déficit arrêté à 90'777'000 francs dans le projet de budget du Conseil d'Etat.

Hier soir, la Commission des finances du Grand Conseil a siégé jusque tard dans la nuit pour finaliser ses travaux sur le budget 2005 et les projets de décrets, de lois et autres rapports qui l'accompagnaient. L'ensemble du paquet ressort quasiment intact de cette opération et la Commission des finances, à une courte majorité d'une voix en vote final, recommande au Grand Conseil l'acceptation de ce budget tel qu'amendé.

En effet, la majorité de centre-droite a confirmé tous les choix majeurs proposés par le Gouvernement, et repoussé, en l'état, toutes les tentatives de la minorité visant à adoucir, voire supprimer, telle ou telle mesure d'économie. Par ailleurs, cette même majorité a tenu à soutenir l'effort du Gouvernement en initiant, au travers de nombreux amendements ciblés, des économies supplémentaires. Touchant la plupart des départements, elle veut ainsi donner un signe clair au Gouvernement, l'invitant à maintenir l'effort et poursuivre dans la ligne annoncée au travers de l'actualisation de sa planification financière.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 novembre 2004

M. A Rod, président de la COFIN, 021 791 46 13 M. Pierre Rochat, 1er vice-président, 021 969 53 00 M. Pierre-Etienne Monot, 2ème vice-président, 021 312 51 49